

## Conditions générales de réservation

Heure d'arrivée 15h00 | Heure de départ 11h00

### Conditions générales de réservation

- 1- Le devis est nominatif et ne peut être cédé.
- 2- Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée.
- 3- Les N° attribués pour les emplacements et les locations (HLL, mobil-homes) ne peuvent être que provisoires, la direction se garde le droit de les modifier à tout moment suivant les besoins de son planning.
- 4- Un seul véhicule est compris dans le prix de location.
- 5- La location ne devient effective qu'après notre accord et réception du devis validé accompagné du règlement des charges se décomposant comme suit : 30% du séjour (hors-taxe), dont 25€ de frais de réservation à la charge du locataire. Il vous sera alors adressé un accusé de réception. Tout versement non accompagné du devis de réservation ne saurait en aucun cas assurer cette réservation.
- 6- **LOCATIONS : les tentes et les canadiennes ne sont pas autorisées devant les locations. Les arrivées s'effectuent entre 16h et 19h. Les départs doivent s'effectuer avant 11h00 sur rendez-vous convenue à la réception 48h00 avant votre départ.** Nous nous réservons le droit de refuser l'accès si le nombre de personnes était supérieur à celui mentionné sur le contrat.  
RAPPEL : Les animaux sont admis sous réserve d'acceptation de la réception. **Une caution de 500€ pour la location** vous sera demandée et restituée au plus tard 10 jours après votre départ. **La location doit être rendue en parfait état de propreté, une caution ménage de 70€** vous sera également demandée à votre arrivée. Nous devons être avisés de tout retard par écrit. Sans aucune information de votre part, la location sera attribuée à un autre client dès le lendemain 16h00.
- 7- **EMPLACEMENTS : arrivée à partir de 12h et départ à 11h.** Nous devons être avisés de tout retard par écrit. Sans aucune information de votre part, la location sera attribuée à un autre client dès le lendemain 11h00. **Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement ou de location précis. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès si le nombre de personnes était supérieur à celui mentionné sur le contrat.**
- 8- Il appartient à chaque client de souscrire une assurance pour sa caravane, tente, véhicule ainsi qu'une responsabilité civile et une assurance annulation. Le client dégage la responsabilité de l'établissement en cas de dégâts dus aux intempéries, catastrophes naturelles.
- 9- Pour des raisons d'hygiène, les caleçons sont interdits à la piscine. Toute personne ne pouvant justifier de son appartenance au camping sera immédiatement expulsée. Malgré les protections entourant la pièce d'eau permettant le bain, les adultes doivent veiller à ce que les enfants n'y accèdent pas sans surveillance.
- 10- **Aucune réduction ni remboursement ne seront consentis dans le de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la cause.**
- 11- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping Les Voiles de Pierrefeu.
- 12- **TARIFS** : nos tarifs comprennent la location du mode d'hébergement choisi, la vaisselle, la literie (couverture, protège matelas, oreillers, à l'exception des draps). La consommation d'eau, de gaz et d'électricité est en supplément sauf pour le tourisme. Une taxe de séjour de **0.22€/jour/personne de + de 18 ans** est appliquée sur le camping.
- 13- **INVENTAIRE** : un inventaire des lieux, mobiliers, matériels et ustensiles de cuisine aura lieu au départ de chaque location. Ce dernier sera tenu de contrôler et de signaler toutes les anomalies le jour de son arrivée. Les cautions seront rendues après remise des clés et contrôle (la caution peut être restituée sous 10 jours).
- 14- **Chèque bancaire et postal à établir à l'ordre de** : Les voiles de Pierrefeu, à l'adresse Domaine des voiles de Pierrefeu, 109 route des Maures – 83390 Pierrefeu-du-Var.
- 15- **ANNULATION d'un séjour en emplacement ou en location cas N°1** : En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille (père, mère, enfant), maladie grave ou licenciement économique, présentation d'un justificatif justifiant l'empêchement total d'un départ en vacances. document à envoyer par courrier recommandé à Camping Les Voiles de Pierrefeu, 109 route des Maures 83390- Pierrefeu-du-Var.
- 16- **ANNULATION d'un séjour en emplacement ou location cas N°2** : En cas d'annulation pour tout autre motif que le cas N°1.
- 17- **REMBOURSEMENTS** (hors frais de réservation) :

#### Si le locataire se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les motifs cités en close N°15 :

Dès réception des pièces justificatives, la réception remboursera le locataire :

Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 90% de l'acompte,  
De 30 à 15 jours avant l'arrivée : 50% de l'acompte,  
Moins de 15 jours avant l'arrivée : 25% de l'acompte.

Les frais de dossier (réservations) ne seront jamais remboursés. L'annulation à moins de 15 jours avant l'arrivée prévue, la direction n'effectue aucun remboursement. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou par la FFCC pour votre séjour.

#### Si le locataire se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les motifs cités dans la close N°16, l'acompte est acquis :

Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 100% de l'acompte.,  
De 30 à 15 jours avant l'arrivée : 100% de l'acompte (dans la limite de 15 jours),  
Moins de 15 jours avant l'arrivée : 100% du séjour (dans la limite d'un mois).  
Les frais de dossiers (réservation) ne seront jamais remboursés. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou par la FFCC pour votre séjour.

18- **LITIGES** : Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou par e-mail au gestionnaire :

Mail : [accueil@lesvoilesdepierrefeu.com](mailto:accueil@lesvoilesdepierrefeu.com)

Adresse : Domaine des Voiles de Pierrefeu, 109 route des Maures – 83390 Pierrefeu-du-Var

19- **MEDIATION** : Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medicycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant : [www.medicycys.fr](http://www.medicycys.fr) ou par courrier : Medicycys – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS

## Conditions générales d'annulation

Cette rubrique reprends les articles 15, 16, 17, 18, 19 de nos conditions générales de réservations.

- 15- **ANNULATION d'un séjour en emplacement ou en location cas N°1** : En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille (père, mère, enfant), maladie grave ou licenciement économique, présentation d'un justificatif justifiant l'empêchement total d'un départ en vacances. document à envoyer par courrier recommandé à Camping Les Voiles de Pierrefeu, 109 route des Maures 83390- Pierrefeu-du-Var.
- 16- **ANNULATION d'un séjour en emplacement ou location cas N°2** : En cas d'annulation pour tout autre motif que le cas N°1.
- 17- **REMBOURSEMENTS** (hors frais de réservation) :

#### Si le locataire se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les motifs cités en close N°15 :

Dès réception des pièces justificatives, la réception remboursera le locataire :

Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 90% de l'acompte,  
De 30 à 15 jours avant l'arrivée : 50% de l'acompte,  
Moins de 15 jours avant l'arrivée : 25% de l'acompte.

Les frais de dossier (réservations) ne seront jamais remboursés. L'annulation à moins de 15 jours avant l'arrivée prévue, la direction n'effectue aucun remboursement. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou par la FFCC pour votre séjour.

#### Si le locataire se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les motifs cités dans la close N°16, l'acompte est acquis :

Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 100% de l'acompte.,  
De 30 à 15 jours avant l'arrivée : 100% de l'acompte (dans la limite de 15 jours),  
Moins de 15 jours avant l'arrivée : 100% du séjour (dans la limite d'un mois).  
Les frais de dossiers (réservation) ne seront jamais remboursés. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur ou par la FFCC pour votre séjour.

18- **LITIGES** : Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou par e-mail au gestionnaire :

Mail : [accueil@lesvoilesdepierrefeu.com](mailto:accueil@lesvoilesdepierrefeu.com)

Adresse : Domaine des Voiles de Pierrefeu, 109 route des Maures – 83390 Pierrefeu-du-Var

19- **MEDIATION** : Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medicycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant : [www.medicycys.fr](http://www.medicycys.fr) ou par courrier : Medicycys – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS